

Courseulles-sur-Mer - Le premier jardin d'arc du Calvados inauguré -

Ouest-France - lundi 26 mars 2018



Samedi matin, une centaine de personnes ont assisté à l'inauguration du jardin d'arc dans le parc de l'Édit, en présence du maire, Frédéric Pouille.

Samedi matin, avait lieu l'inauguration du jardin d'arc dans le parc de l'Édit par la compagnie des Archers de la Seulles. Le terrain permettra l'entraînement au tir beursault.

L'événement

Samedi matin, une centaine de personnes ont assisté à l'inauguration officielle du jardin d'arc dans le parc de l'Édit, en présence du maire Frédéric Pouille. « Cela va nous permettre de pratiquer le tir de tradition : le beursault. C'est le premier jardin de ce type dans le Calvados. Le projet a été entièrement monté par les bénévoles, et tout particulièrement par Désiré Lenoël, vice-président et maître d'œuvre. Pour nous accompagner dans son élaboration, il nous a fallu les conseils des compagnies de Picardie, de Précy-sur-Oise, et de Lisses, en Île-de-France, où se pratique déjà le beursault. Cela fait partie des obligations des détenteurs de la partie traditionnelle », explique Philippe Godard, président des Archers de la Seulles.

La tradition

Le tir beursault est une discipline régie par des règles d'honneur. Il demeure la base de la vie traditionnelle des compagnies d'arc, pour les tirs de tradition comme la Saint-Sébastien et le tir du Roy qui sont pratiqués chaque année à Courseulles. Viennent ensuite les concours avec les prix généraux : les tirs de bouquet (qualificatifs au championnat de France) et les concours beursault (qualificatifs au championnat de France). « Ce sont des traditions que nous devons transmettre, ainsi que ses valeurs de solidarité, honneur, courtoisie et respect. Désormais, nous allons pouvoir accueillir tous les archers du beursault et élargir notre pratique du tir. Nous participerons donc, le 20 mai, au bouquet provincial à Angy (Oise). C'est une grande fête des traditions pour les archers », continue le président.

Financement du projet

« Ce projet, entièrement géré par la compagnie, a un coût total de 8 000 € environ. Il a été étalé sur plusieurs saisons car il pèse sur notre budget. Nos partenaires ont été la municipalité, à hauteur de la moitié environ, et une partie du Conseil départemental », remercie le président.

Label de bronze

Le club sportif peut aussi s'enorgueillir d'avoir reçu, cette semaine, pour la première fois, le label de bronze par la Fédération française de tir à l'arc. La distinction récompense la qualité de l'accueil, la convivialité, l'encadrement et la formation au sein d'une compagnie. Toutes ces valeurs que défendent haut et fort la cinquantaine d'archers de la compagnie courseullaise.